



Association CANINE Territoriale DE LORRAINE

MEURTHE ET MOSELLE – MEUSE – MOSELLE - VOSGES
FONDEE EN 1904 - AFFILIEE A LA SOCIETE CENTRALE CANINE - RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE



**CONFIRMATIONS TOUTES RACES
BAR LE DUC (55000)
Club Canin de Bar le Duc
ZAC Tremble Voleur - Chemin sous les Vignes Vitrières
Dimanche 13 avril 2025 - de 9 h à 16 h**

**INSCRIPTIONS avant le 31 mars 2025
Ou Arrêt des engagements dès que le nombre maximum de chiens est atteint**

Par internet sur www.sccexpo.fr – paiement sécurisé



Par courrier : à renvoyer à
Société Centrale Canine - Service SCC Expo - 155 avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS
— accompagné du règlement par chèque bancaire à l'ordre de l'ACTL.

RACE _____ Mâle Femelle

NOM DU CHIEN _____

Date de naissance _____ n° LOF _____

IDENTIFICATION (puce ou tatouage) _____

Nom du propriétaire _____ Prénom : _____

Adresse _____

Code Postal _____ Ville _____

_____ e-mail _____

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessous. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette confirmation que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance. En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement l'Association Canine Territoriale de Lorraine de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même. Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteint de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette confirmation. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

SIGNATURE.

Participation aux frais d'organisation

(cette somme restera acquise à l'Association Canine Territoriale de Lorraine, même si l'exposant ne peut se présenter).

Non membre de l'Association Canine Territoriale de Lorraine : **34 €**

Membre de l'Association Canine Territoriale de Lorraine : **31 €** Indiquer le numéro de la carte ACTL



Association **CANINE** Territoriale **DE LORRAINE**

MEURTHE ET MOSELLE – MEUSE – MOSELLE – VOSGES
FONDEE EN 1904 - AFFILIEE A LA SOCIETE CENTRALE CANINE - RECONNUE D'UTILITE PUBLIQUE



**La carte d'exposant avec l'horaire de passage sera envoyée (par mail pour les inscriptions par internet)
UNE SEMAINE avant la manifestation.**

VOUS DEVEZ PRESENTER AU JUGE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Votre carte d'exposant
- Carnet de santé
- Carte d'identification du chien (tatouage ou puce)
- Certificat de naissance ou Pedigree (pour les chiens nés à l'étranger)
- Chiens de 2^{ème} Catégorie déclaration en Mairie

AGE MINIMUM EXIGE POUR LA CONFIRMATION : 12 mois sauf :

1er Groupe : Berger allemand, Berger de Brie, Bouvier des Flandres..... **15 mois**

2e Groupe : Schnauzer Géant, Dogue Allemand, Dogue de Bordeaux, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Montagne des Pyrénées, Saint-Bernard, Terre-Neuve, Dogue du Tibet, Léonberg, Landseer, Dobermann, Rottweiler, Mâtin des Pyrénées, Hovawart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois, Fila Brasileiro, Mâtin Espagnol, Rafeiro do Alentejo, Castro Laboreiro, Chien de la Serra da Estrela (Chien de Montagne Portugais), Presa canario, Dogue de Majorque, Fila de Saint Miguel, Tosa, Cao de Gado Transmontano, Alano Espagnol, Broholmer **15 mois**

3e Groupe : Staffordshire Terrier Américain **15 mois**

4e Groupe : tous les Teckels **15 mois**

5e Groupe : Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podenco Ibicenco, Podengo Portugais (grand & moyen), Samoyède, Chien Esquimau Canadien, Chien du Groënland, Akita Inu, Akita Américain **15 mois**

6e Groupe : Rhodesian Ridgeback **15 mois**

8e Groupe : Retrievers **15 mois**

9e Groupe : Epagneuls Pékinois et Japonais **10 mois**

10e Groupe : Afghan, Saluki, Barzoï, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski **15 mois**

Il n'y a pas d'âge maximum

OBLIGATIONS SANITAIRES :

Chiens de 2ème Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° d'identification sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999(récépissé municipal, tenue en laisse et muselière).

+ d'infos sur

www.caninelorraine.fr

06 77 32 34 83 – pascalevenck54@orange.fr

www.centrale-canine.fr/articles/lexamen-de-confirmation